
25 October 2019

Cher(e)s citoyen(ne)s de l'Union européenne vivant en Écosse,

Je vous ai écrit une lettre ouverte en 2016 à la suite du référendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne et à nouveau en avril de cette année pour vous assurer que dans ces moments d'incertitudes autour du Brexit vous êtes toujours les bienvenu/es en Ecosse.

Le message que je vous adresse n'a pas changé: l'Écosse vous apprécie beaucoup pour la contribution que vous apportez à notre société, à notre culture et à notre économie: Que vous ayez vécu ici pendant des mois ou de nombreuses années, vous êtes chez vous en Ecosse, vous êtes les bienvenu/es et nous souhaitons que vous y restiez:

Le Plan de régularisation des citoyens européens (EU Settlement Scheme) du gouvernement britannique est en place et, bien que je ne sois pas d'accord avec le fait que vous deviez suivre une telle démarche afin de garantir les droits qui devraient automatiquement vous être octroyés, je tiens à m'assurer que vous puissiez demeurer en Ecosse après le Brexit.

Le gouvernement écossais a mené une campagne, avec succès, pour que le gouvernement britannique abandonne les frais de dépôt de demande. Cela signifie que les demandes de régularisation sont désormais gratuites.

Bon nombre d'entre vous ont déjà déposé une demande de régularisation. Pour ceux d'entre vous qui ne l'ont pas encore fait, je vous encourage à le faire dès que possible. Le gouvernement britannique a déclaré que vous aurez au moins jusqu'au 31 décembre 2020 pour déposer votre demande.

Je suis tout à fait consciente de l'impact émotionnel d'avoir à faire une telle démarche. Je sais que la procédure peut vous être une source d'anxiété et que vous pouvez être incertains quant aux documents à fournir.

Pour vous soutenir pendant cette période, j'ai lancé la campagne du gouvernement écossais "Stay in Scotland" ('Restez en Écosse'). Vous y trouverez des conseils pratiques sur la procédure de demande de statut de résident permanent ainsi que des renseignements sur les démarches pour accéder à plus de soutien pour effectuer votre demande.

"Stay in Scotland", permet aussi de nous assurer que vous connaissez vos droits d'accès aux services publics durant cette période. Vous trouverez plus d'informations sur <https://www.gov.scot/publications/eu-citizens-staying-in-scotland-package-of-support/>

Nous finançons également un service de conseil et d'assistance aux citoyens de l'UE et leurs familles par l'intermédiaire du bureau de conseil aux citoyens (*Citizens Advice Scotland*). Ce service est ouvert à toute personne qui souhaite postuler au Plan de régularisation des citoyens européens mais qui a besoin d'assistance supplémentaire. Vous pouvez accéder à ce service par l'intermédiaire de votre *Citizens Advice* Bureau local ou en appelant la ligne d'assistance téléphonique gratuite au 0800 916 9847.

Nous travaillons avec des organisations telles que les *3Million* et le *Citizens Rights Project* pour fournir soutien et conseils aux ressortissants de l'EU ainsi que pour organiser une série d'évènements à travers l'Écosse afin de vous sensibiliser à ce que vous devez faire pour pouvoir rester en Ecosse.

Le gouvernement Écossais continuera à demander au gouvernement britannique de faire davantage pour reconnaître les droits des ressortissants de l'UE et de les faire reconnaître par la loi.

Je suis profondément fière que vous ayez choisi de faire de l'Écosse votre pays et ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que vous puissiez y rester.

Vous serez toujours les bienvenu(e)s ici.



Nicola Sturgeon
Première Ministre d'Écosse